

16 juillet / 2019

Karl Olive

Maire de Poissy

Vice-président du Conseil départemental des Yvelines

2^e Vice-président de la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise



Karl Olive signe le permis de construire du Training Center du Paris Saint-Germain, fruit d'un magnifique travail d'équipe !

Trois ans après l'annonce par le Paris Saint-Germain du choix de Poissy pour son futur centre d'entraînement, le maire Karl Olive a signé, ce mardi 16 juillet, le permis de construire du Training Center du club de la capitale.

« Il s'agit d'un moment historique, savourez l'édile. Cette signature est l'aboutissement d'un magnifique travail d'équipe entre les habitants, la Ville, l'ancien député David Douillet, le Département des Yvelines, la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, la Région Ile-de-France ainsi que les services de l'Etat qui ont été facilitateurs dans ce dossier. Les habitants ont été impliqués dans ce processus avec une concertation menée dès 2017 qui a même permis d'enrichir le projet. Avec l'installation du Training Center, Poissy deviendra le véritable totem de la communauté urbaine. »

Déposés en janvier 2018, les permis de construire portent sur le projet de centre d'entraînement et de formation ainsi que sur le projet de stade. Leur obtention ainsi que celle de l'autorisation environnementale font suite à l'enquête publique qui s'est tenue du 18 février au 29 mars 2019, à l'issue de laquelle la commission d'enquête a émis un avis favorable. La délivrance de ces autorisations permet de consolider le calendrier du projet pour une ouverture prévue à l'été 2022. Des travaux préparatoires se dérouleront dès la rentrée 2019 pour un lancement de construction au printemps 2020.